

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION

07

INFRASTRUCTURE

04

SANTE PUBLIQUE

02

ECONOMIE

03

ADMINISTRATION

08

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

N° 1481

19 Janvier 2018

19 January 2018

22H08/10:08 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 1 | Reference | 005/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 Lire |
| | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 19/01/2018 POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)EXERCICE 2018 |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 07-02-2018 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 2 | Reference | 001/AONO/IVIO/CIPM/C-TIB/2018 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 19/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA MUNICIPALITE DE TIBATILOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE DJAOURO GARGALOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE LAINDE GOUDDALOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE NGATT |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 26-02-2018 |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 3 | Reference | 002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002./AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 19/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE A MAKA-BOUBALA |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 26-02-2018 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 4 | Reference | 01 /AONO/C-BGOU/SPM-TBEC/2018 Lire |
| | Titre/objet | 01 /AONO/C-BGOU/SPM-TBEC/2018 DU 17/01/2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACHEVEMENT DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE BANGOU. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 16-02-2018 |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 5 | Reference | 001 /AONO/ MINMAP/DRMAP/DDMAP-KK/CDPM-BEC/2018 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/ MINMAP/DRMAP/DDMAP-KK/CDPM- BEC/2018 DU 17 JANVIER 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE LA LOCALITE DE FOMAYUM, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DJEBEM ; DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI. |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 16-02-2018 |



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------------------------|--|
| 6 | Reference 001/AONO/C-MOZOGO/CIPM/TBEC/2018 Lire |
| Titre/objet | LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINESDANS LES ECOLES PRIMAIRES DE MOUDOUKOA ET DE OUPAI-KIRBI (LOT 1)- LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINESDANS LES ECOLES PRIMAIRES DE MANDOUSSA-DZA ET DE HITERE (LOT 2)DANS L'ARRONDISSEMENT DU MAVO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DUMAYO-TSANACA ; REGION DE L'EXTREME-NORD |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| Date de cloture | 09-02-2018 |

| | |
|-----------------------------|--|
| 7 | Reference 026/AONO/C-MOKOLO/CIPM/2017 Lire |
| Titre/objet | O26/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2018 DU 15 JANVIER 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DECLASSE EQUIPEESET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DELDAMANG ET A L'EP DE NDROCK TOUROU (LOT N° 01), CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROISCOMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DE MOUFOU SUD ET A L'EP DE ZILIOLEL (LOT N° 02) ; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSEEQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS AU C.E.S DEMANDAKA (LOT N° 03), DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| Date de cloture | 06-02-2018 |

| | |
|-----------------------------|---|
| 8 | Reference 001 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 Lire |
| Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU 12 JANVIER 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE UN (61) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE, DES FORAGES EQUIPES ET DES FORAGES A PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'OUEST ((SEPT (07) LOTS) ; EN PROCEDURE D'URGENCE. |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| Date de cloture | 15-02-2018 |

| | |
|-----------------------------|---|
| 9 | Reference 001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2018 DU 18/01/2018 Lire |
| Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2017 DU 18/01/2018 POUR LES SERVICES DAETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET HGOPED EXERCICE 2018 IMPUTATION . 610 111 MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) MONTANT PRÉVISIONNEL : 99 000 000 FCFA |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| Date de cloture | 12-02-2018 |

| | |
|-----------------------------|---|
| 10 | Reference 01/AONO/C-MTP/CIPM/ 2018 Lire |
| Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MTP/CIPM/2018 DU17 JAN 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DECLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BÉKA MANGARI DANS LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC,EXERCICE 2018 |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| Date de cloture | 07-02-2018 |

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [30/AONO/DG/CIPM/CAMTEL](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2017/ 30 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05 /12 /2017, POUR LA FOURNITURE DE 1000 TERMINAUX MOBILES CDMA DUAL SIM GAMME MOYENNE AINSI QUE 2% EN GUISE DE PIÈCES DE RECHANGE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 18-01-2018

12

Reference [31/AONO/DG/CIPM/CAMTEL](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2017/ 31 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 19 / 12 /2017, POUR LA FOURNITURE DE 4000 POSTES FIXES CDMA, DE 2000 BATTERIES SUPPLÉMENTAIRES ASSORTIES AINSI QUE 2% DE CHAQUE EN GUISE DE PIÈCES DE RECHANGE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-01-2018

13

Reference [01/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 18 JANVIER 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU ORDINAIRE AU : CES DE BANDOUMKASSA (LOT 1), CETIC DE BANWA (LOT 2).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-02-2018

14

Reference [02/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 18 JANVIER 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BANKOP

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-02-2018

15

Reference [01/AONOPU/CA/YDEIV/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°.....01.../AONOPU/CA/YDEIV/CIPM DU ...17/01/2018..... RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 POUR L'EXTENSION DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV FINANCEMENT : FEICOM/MAIRIE DE YAOUNDE IV : EXERCICE 2018 CONVENTION N° 126/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCC/2017

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-02-2018

16

Reference [006/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 20/01/2018 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE PETTE, ARRONDISSEMENT DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINESEC)EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-02-2018



RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [07/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APREL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 20/01/2018 POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFLNANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINESEC) EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-02-2018

18

Reference [08/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 22/01/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOKOK LADDEO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER , DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-02-2018

19

Reference [01/DC/C-BGOU/5PM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 01/DC/C-BGOU/5PM/2018 DU 17/01/2018POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BALOUMGOU FINANCEMENT : BIP-RT 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-02-2018

20

Reference [01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2018 DU 18/01/2018 POUR LES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-02-2018

21

Reference [02/AC/C.MTP/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/C.MTP/CIPM/2018 DU 17 JAN 2018 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL POUR LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2018- MINSANTE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-02-2018

22

Reference [N° 001](#) [Lire](#)

Titre/objet SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL EN VUE DE L'APPUI A L'ACTUALISATION DU MANUEL DE PREPARATION DU BUDGET PROGRAMME AU CAMEROUNDATE : 16 JANVIER 2018MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-02-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [N° 002](#) [Lire](#)

Titre/objet SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES DE BUDGETISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
DATE : 16 JANVIER 2018
MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-02-2018

24

Reference [004](#) [Lire](#)

Titre/objet SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'INITIER UN PROCESSUS DE RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE DE CONFIANCE AU SEIN DU MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-02-2018

25

Reference [005](#) [Lire](#)

Titre/objet SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'APPUYER LE MINISTERE DES FINANCES DANS LA REVISION DES FORMATS DES LOIS DE FINANCES ET DE REGLEMENT AINSI QUE LEURS ANNEXES NOTAMMENT LE PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS ET LE RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-02-2018

26

Reference [006](#) [Lire](#)

Titre/objet SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉTUDE CONJOINTE (BM/BAD) SUR LA MISE EN PLACE DU FONDS DE MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-02-2018

27

Reference [001/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BST/ED/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BST/ED/2018 DU 10/010/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 049/AONO/DRMAP?LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 06/12/2017 ET SON ADDITIF N°001/A/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE DU 27/12/2017, POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE CARRIÈRE DE SABLE À NDOH BEACH DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE MBANGA, EXERCICE 2017.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 28 | Reference | 006/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°006/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES DU 19 JANV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°060/AC/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/2017 DU 14/12/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAMPMENT MUNICIPAL AVEC BLOC LATRINE A QUATRE (04) COMPARTIMENTS; DEUX (02) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF TOUS EQUIPES ET AVEC BLOC LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS, DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT 1, LOT 2 ET LOT 3. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| 29 | Reference | 001/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BST/ED/2018 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°001/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BST/ED/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 049/AONO/DRMAPLT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 06/12/2017, POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE CARRIÈRE DE SABLE À NDOHBEA.CH DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE MBANGA, EXERCICE 2017. |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |
| 30 | Reference | N/D Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/AONR/PR/MINMAP/DREN/CRPM-SPI/2017 DU 09 NOVEMBRE 2017 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREMENORD |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 19/01/2018 POUR L'EXECUTION EN
LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2018, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte des Maires de certaines Communes du Département Diamaré, Maîtres d'Ouvrages, pour **l'exécution en lots des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes dans certaines Ecoles Publiques du Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord** suivant la Répartition ci-après:

| N° DU LOT | LOCALITE | COMMUNE | IMPUTATION/AUTORISATION |
|-----------|-------------|-------------------------|-------------------------|
| | | | DE DEPENSES |
| 1 | EP GAZAWA 1 | COMMUNE DE GAZAWA | |
| 2 | EP BARZA | | |
| 3 | EP GAWEL | COMMUNE DE NDOUKOULA | |

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

La maçonnerie en fondation ;

La maçonnerie en élévation ;

La charpente et la couverture ;

La menuiserie métallique ;

La peinture ;

Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (**MINEDUB-RT**), **Exercice 2018, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC par lot ci-dessous :**

| N° DU LOT | LOCALITE | IMPUTATION/AUTORISATION | MONTANT |
|-----------|-------------|-------------------------|------------|
| | | DE DEPENSES | EN FCFA |
| 1 | EP GAZAWA 1 | | 16 500 000 |
| 2 | EP BARZA | | 16 500 000 |
| 3 | EP GAWEL | | 16 500 000 |

4. Allotissement

Chaque soumissionnaire ne peut gagner au maximum qu'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (**MINEDUB-RT**),

Exercice 2018, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC par lot ci-dessous :

| N° DU LOT | LOCALITE | IMPUTATION/AUTORISATION | MONTANT |
|-----------|-------------|-------------------------|------------|
| | | DE DEPENSES | EN FCFA |
| 1 | EP GAZAWA 1 | | 16 500 000 |
| 2 | EP BARZA | | 16 500 000 |
| 3 | EP GAWEL | | 16 500 000 |

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré**, au numéro de téléphone **222 29 33 42**, BP 936 Maroua ; E-Mail : ddm@armp.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua**, au plus tard le **07/02/2018 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 19/01/2018 POUR L'EXECUTION EN LOTS DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)
EXERCICE 2018; Lot N°.....

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **07/02/2018 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Nonexistence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Nonsatisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, **A**utorité **C**ontractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré**, au numéro de téléphone **222 29 33 42, BP936 Maroua** ; E-Mail; **ddminmapdiamare@yahoo.fr**. dès publication du présent avis. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 20 57 25/699 37 07 48**

MAROUA le 16 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALI MOHAMAN

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 19/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA MUNICIPALITE DE TIBATI LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE DJAOURO GARGALOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE LAINDE GOUDDALOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE NGATT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à :

Lot 1 : école publique de Djaouro Garga
Lot 2 : école publique de Lainde Goudda
Lot 3 : école publique de Ngatt

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt un Millions (21 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **26/02/2018** à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 19/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA

MUNICIPALITE DE TIBATI A :
Lot 1 : école publique de DJAGURO GARGA
Lot 2 : école publique de LAINDE GOUDDA
Lot 3 : école publique de NGATT
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **420 000 (quatre cent vingt mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/02/2018** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

| | | |
|---|--|---------|
| 1 | Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; | oui/non |
| 2 | L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 21 millions | oui/non |

| | | |
|---|---|---------|
| 3 | Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; | oui/non |
| 4 | L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); | oui/non |
| 5 | Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; | oui/non |
| 6 | La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) | oui/non |
| 7 | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site | oui/non |

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

NB : Nul ne peut être attributaire de plus d'un lot dans le cas de cet appel d'offre.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

NGAOUNDERE le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002./AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 19/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE A MAKABOUBALA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un foyer communautaire à MAKABOUBALA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie + Vitrierie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D :
- Bloc latrines

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 26/02/2018 à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MO /CIPM/C-TIB/2018 DU 19/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE A MAKABOUBALA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

offres techniques et financières aura lieu le **26/02/2018** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

| | | |
|---|---|---------|
| 1 | Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; | oui/non |
| 2 | L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale 20 millions | oui/non |
| 3 | Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; | oui/non |
| 4 | L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); | oui/non |
| 5 | Les matériels essentiels (Camion benne. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; | oui/non |
| 6 | La proposition technique ; (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) | oui/non |
| 7 | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site | oui/non |

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

NB : Nul ne peut être attributaire de plus d'un lot dans le cas de cet appel d'offre.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

NGAOUNDERE le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE BANGOU

01 /AONO/C-BGOU/SPM-TBEC/2018 DU 17/01/2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACHEVEMENT DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public-ressources transférées-Exercice 2018, le maire de la commune de Bangou, maitred'ouvrage, Autoritécontractante lance pour le compte du Maire de la Commune de BANGOU, Maitre d'ouvrage un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de :

| LOT | DESIGNATION | IMPUTATION | AUTORISATION |
|------------|---|-------------------|---------------------|
| LOT 1 | CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALOUMGOU NGWETCHA | | |
| LOT 2 | CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE BANDENKOP | | |
| LOT 3 | CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE BAPA | | |
| LOT 4 | ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDEUHNIEP | | |

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent :

Lot I: Construction de la case communautaire de BALOUMGOU NGWETCHA

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

Lot II: Construction du logement d'astreinte du CSI de Bandenkop

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

Lot III: Construction d'un bloc de deux logements d'astreintes pour enseignant à L'EP de BAPA

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

Lot IV: Achèvement de la case communautaire de BALAMBO

- Installation de chantier
- Terrassements
- Maçonnerie-Elévation
- fondation
- Toiture
- Plafonnage
- Menuiserie bois et métallique
- Plomberie sanitaire
- Electricité
- Peinture ;
- Assainissement
- Revêtement
- VRD;

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

3. Cout Prévisionnel

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de

premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

| DESIGNATION | Montant prévisionnel | Cautionnement provisoire |
|---|----------------------|--------------------------|
| CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALOUMGOU NGWETCHA | 20 000 000 | 400 000 |
| CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE BANDENKOP | 35 000 000 | 700 000 |
| CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE BAPA | 17 000 000 | 340 000 |
| ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDEUHNIEP | 15 000 000 | 300 000 |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics-Ressources Transférées, de l'exercice 2018 .

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la commune de Bangou dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés de la commune de Bangou dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-sept (47000) mille** , FCFA payable à la recette municipale. Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la commune de Bangou au plus tard le 16/02/2018 à 09 heures précises, et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C-BGOU/SPM-TBEC/2018 du 17/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AC
LOTN°... (à préciser)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques e/financières aura lieu le **16/02/2018 à 10 heures**, par la Commission interne de Passation de la commune de Bangou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Avoir un chantier non achevé et abandonné en 2017 ;
- Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Lenon-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique
- Absence d'un prix unitaire quantifié ainsi que son sous détails;

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés de la commune de Bangou dès publication du présent avis.

BANGOU le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

NANA CHARLES

COMMUNE DE DEMDENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/ MINMAP/DRMAP/DDMAP-KK/CDPM-BEC/2018 DU 17 JANVIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE LA LOCALITE DE FOMAYUM, DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DJEBEM ; DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Koung-Khi Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Djebem, un Appel d'Offres National pour les travaux de construction du réseau électrique MT/BT monophasé de la localité de FOMAYUM dans l'arrondissement de Djebem Département du Koung-khi.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- LIGNE MT MONOPHASE 1x34mm²;
- POSTE DE TRANSFORMATION MT MONOPHASE H61 25 KVA 17.32KV/B2 ;
- RESEAU BT MONOPHASE 4x25mm² EN CABLE TORSADE ;
- PRESTATIONS DIVERSES.
- BRANCHEMENT ET INSTALLATIONS INTERIEURES

L'ensemble des travaux est réparti en Un (01) lot unique et son coût prévisionnel toutes taxes comprises prévu dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de vingt-sept Millions six cent quarante-six mille (27 646 000) Francs CFA comme suit :

| N° | DESIGNATION | MONTANT TTC |
|------------|---|-------------------|
| Lot unique | Construction du réseau électrique MT/BT monophasé de la localité de FOMAYUM | 27 646 000 |

3. Allotissement

Lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès du Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-Khi à Bandjoun **Tél : 233 27 70 37 / 233 27 70 38** sis à l'immeuble abritant la Délégation Départementale des Sports et Education Physique du Koung-Khi à Bandjoun, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-Khi sis à l'immeuble abritant la Délégation Départementale des Sports et Education Physique du Koung-Khi à Bandjoun, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de **cinquante-cinq mille francs (55 000) CFA** non remboursable au titre des frais d'achat de dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Demdeng.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé dans les Services de l'Autorité Contractante. Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-Khi sis à l'immeuble abritant la Délégation Départementale des Sports et Education Physique du Koung-Khi à Bandjoun, au plus tard le 16 février à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

"Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-KK/CDPM-AI/2018 du 17 janvier

pour les travaux de construction du réseau électrique MT/BT monophasé de la localité de FOMAYUM dans l'arrondissement de Djebem, Département du Koung- khi, Région de L'Ouest. Financement : BIP 2018. Lot unique.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois(03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce **12du DAO**, d'un montant de **cinq cent cinquante-deux mille neuf cent vingt (552 920) francs CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres Le cautionnement provisoire sera libéré dans les trente (30) jours suivant la désignation de l'attributaire pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et au plus tard **trente (30) jours** après expiration du délai de validité des offres. Pour l'attributaire le cautionnement provisoire sera libéré dès la constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16 février 2018 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Koung-Khi, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-khi sis à l'immeuble abritant la Délégation Départementale des Sports et Education Physique du Koung-Khi à Bandjoun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres seront ouvertes en **un temps** et évaluées en **deux étapes**.

1ère étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues

13. Critères d'évaluation

12- Principaux critères éliminatoires:

Pièces Administratives

- a) Absence ou d'une pièce, selon la liste donnée à l'article 9 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO);
- b) Toute fausse déclaration ou mensongère relevée dans le dossier.

Offre Technique

- a) Fausses déclarations ;
- b) Pièces falsifiées
- c) Non-respect de 21 critères au moins sur les 29 retenus

Offre Financière

- a) Absence d'un prix unitaire dans l'offre financière pour un poste où il est défini des quantités ;

13- Principaux critères de qualification L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires (3 critères) ;
- b) Références de l'entreprise (4 critères) ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser (4 critères) ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise (6 critères) ;
- e) Proposition technique (8 critères) ;
- f) Rapport de visite de site illustratif (2 critères) ;
- g) Présentation de l'offre (2 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **21** critères des **29** critères de qualification énumérés ci-dessous évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt -dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-Khi sis à l'immeuble abritant les services de la jeunesse et de sports **Tél : 233 27 70 37 / 233 27 70 38.**

BANDJOUN le 17 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

AHAMED ABDOULAH

COMMUNE DE MOZOGO

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINESDANS LES ECOLES PRIMAIRES DE MOUDOKOA ET DE OUPAI-KIRBI (LOT 1)- LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINESDANS LES ECOLES PRIMAIRES DE MANDOUSSA-DZA ET DE HITERE (LOT 2)DANS L'ARRONDISSEMENT DU MAVO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DUMAYO-TSANACA ; REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de ta mise en oeuvre des Projets à Impacts Rapides, le Maire de la Commune de MOZOGO, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour La construction de 04 blocs de deux salles de classe avec 04 blocs latrines dans la Commune de Mozogo. Les travaux sont constitués répartis comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Lot1

Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines
EP MOUDOKOA, EP OUPAIKIRBI,
45 000 000

Lot 2

Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines
EP HITERE et EP MANDOUSSADZA
45 000 000

Un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus d'un lot.

2. Consistance des prestations

Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Travaux préparatoires :

Fondations ;

Elévation ;

Charpente-Couverture-Plafonnage ;

Menuiserie bois et métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD;

Plomberie et sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Lot1

Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines
EP MOUDOKOA, EP OUPAIKIRBI,
45 000 000

Lot 2

Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines
EP HITERE et EP MANDOUSSADZA
45 000 000

4. Allotissement

Lot1

Construction de 02 blocs de 02 salles
de classe avec 02 blocs latrines
EP MOUDOKOA, EP OUPAIKIRBI,

Lot 2

Construction de 02 blocs de 02 salles
de classe avec 02 blocs latrines
EP HITERE et EP MANDOUSSADZA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de 45000 000 FCFA par lot.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MOZOGO.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MOZOGO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 50 000 Fcfa (cent mille franc cfa) à la Recette Municipale de MOZOGO au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MOZOGO, le 09 Février 2018 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/C-MOZOGO/CIPM /TBEC/2018 DU 17 JANVIER 2018 POUR:

- LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINES
DANS LESECOLESPRIMAIRES DEMOUDOUKOA ETDEOUPAI-KIRBI (LOT 1)

- LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINES
DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE MANDOUSSA-DZA ET DE HITERE (LOT 2)

DANS L'ARRONDISSEMENT DU MAVO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DU
MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD

Préciser le lot

Les offres parvenues après les dates etheure limites de cfépôf des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de 900 000 FCFA par lot

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de 900 000 FCFA par lot

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 09 Février 2018 à 11 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire,

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MOZOGO. Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOZOGO et du FEICOM Extrême-Nord.

MOKOLO le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

ZOKOM DAMIEN

COMMUNE DE MOKOLO

O26/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2018 DU 15 JANVIER 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DELDAMANG ET A L'EP DE NDROCK TOUROU (LOT N° 01), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DE MOUFOU SUD ET A L'EP DE ZILIOLEL (LOT N° 02) ; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS AU C.E.S DEMANDAKA (LOT N° 03), DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du partenariat PNDP/commune de Mokolo, le Maire de la Commune de Mokolo lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et un bloc de latrine à trois compartiments respectivement à l'EP Ldamang et à l'EP de Ndrock Tourou (lot n° 01) ; construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et un bloc de latrine à trois compartiments respectivement à l'EP de Moufou Sud et à l'EP de Zili Yoel (lot n° 02) ; construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et un bloc de latrine à trois compartiments au CES de Mandaka (lot n° 03), dans la commune de Mokolo, département du Mayo-Tsanaga, région de l'extrême-nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Actions socio environnementales

3. Cout Prévisionnel

LOT1

Construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et un bloc de latrine à trois compartiments respectivement à l'EP de Ldamang et à l'EP de Ndrock Tourou
46 592 896

LOT2

Construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et un bloc de latrine à trois compartiments respectivement à l'EP de Moufou Sud et à l'EP de Zili Yolel
40 979 592

LOT3

Construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et un bloc de latrine à trois compartiments au CES de Mandaka 20 489 796

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

-f

LOT 1 ;

CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DE LDAMANG ET A L'EP DENDROCKTOUROU;

LOT 2:

CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DE MOUFOU SUD ET A L'EP DE ZILI YOEL;

LOT 3:

CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS AU CES DE MANDAKA;

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Programme National de Développement Participatif IDA 3 (PNDP) de l'exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mokolo, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'extrême-Nord à Maroua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mokolo ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'extrême-Nord à Maroua dès publication du présent avis, sous présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CjFA, payable à la recette Municipale de MOKOLO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Mokolo au plus tard le 06 FEVRIER 2018 à 10 heures, et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 026/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2018 DU 15 JANVIER 2018 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES
ET UN BLOC DE LATRINE ATROIS COMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DE
LDAMANG ET A L'EP DE NDROCK TOUROU (LOT N° 01), CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE ATROIS
COMPARTIMENTS RESPECTIVEMENT A L'EP DE MOUFOU SUD ET A L'EP DE ZIH
YOLEL (LOT N° 02) ; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS AU C.E.S DE
MANDAKA (LOT N° 03), DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU
MAVO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF
(PNDP) IDA3
EXERCICE : 2018
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Les montants de ces cautions sont les suivants :

N° DU LOT MONTANT DE LA CAUTION
LOT N° 1 900 000 (Neufcent mille) francs CFA
LOT 2 800 000 (Huit cent mille) francs CFA
LOT N° 3 400 000 (Quatre cent mille) francs CFA
9.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 06 FEVRIER 2018 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MOKOLO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation des Offres

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Critères éliminatoires (à l'Evaluation des offres techniques)
 - fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
 - offre ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs.

- Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) joint dans le présent dossier sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Les références de l'entreprise : oui/non ;
- Les matériels : oui/non ;
- Les personnels : oui/non ;
- La méthodologie (planning) : oui/non ;
- La capacité de l'autofinancement : oui/non ;
- Présentation de l'Offre : oui/non ;
- Certificat de visite de site : oui/non ;

?

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant la meilleure offre technique et l'Offre financière évaluée la moins disante.

NB : Une non objection du Coordonnateur Régional du PNDP sera requis avant l'attribution du marché par l'Autorité contractante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MOKOLO ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'extrême-nord à Maroua.

MOKOLO le 15 Janvier 2018

Le MAIRE

ZOKOM DAMIEN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018
DU 12 JANVIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE UN (61) FORAGES
PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE, DES FORAGES EQUIPES ET DES FORAGES A PMH DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'OUEST ((SEPT (07) LOTS) ; EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité contractante, lance pour le compte des Maîtres d'ouvrages concernés la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction des forages pastoraux énergie solaire, des forages équipés et des forages à PMH dans certaines localités de la Région de l'ouest (Sept lots) en procédure d'urgence.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- La Mobilisation et l'installation de chantier ;
- Les études géophysiques
- La réalisation d'un forage
- Le Développement et l'essai de débit
- L'analyse physico-chimique et bactériologique des eaux
- L'aménagement de la superstructure
- La fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- L'installation énergie solaire
- La construction des VRD
- La construction d'une clôture au tour de certains forages
- La Désinfection et réquipement d'exhaure
- La formation des maintenanciers et / ou du comité de gestion du point d'eau
- La formation d'artisans réparateurs

3. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en sept (07) lots ci-après définis :

| N° LOT | DEPARTEMENT | MAITRE D'OUVRAGE | N° | DESIGNATION DU PROJET ET LOCALITE DE REALISATION | MONTANT EN FCFA (FINANCEMENT BIP 2018) | MONTANT CAUTION | DEL |
|--------|-------------|---------------------|----|--|---|--------------------|-----|
|--------|-------------|---------------------|----|--|---|--------------------|-----|

| | | | | | | | |
|---------------------------|---------------------|---------------------|---|--|-----------|-----------|-----------|
| LOT 01 (07 forages) | BAMBOUTOS | MAIRE DE BATCHAM | 01 | Construction d'un forage équipé de PMH à la chefferie de Bali | 8 000 000 | 1 130 000 | Sept (07) |
| | | MAIRE DE MBOUDA | 02 | Construction d'un forage équipé de PMH à la chefferie de Bjida | 8 000 000 | | |
| | | | 03 | Construction d'un forage équipé de PMH à Taa-Matsé-Fiéla | 8 000 000 | | |
| | | | 04 | Construction d'un forage équipé de PMH à Lafie-Mamijou | 8 000 000 | | |
| | 05 | | Construction d'un forage équipé de PMH à GIC Emba | 8 000 000 | | | |
| | 06 | | Construction d'un forage équipé de PMH à Batagoua (groupement Bamesso) | 8 000 000 | | | |
| | 07 | | Construction d'un forage équipé de PMH à Batselle 2 | 8 500 000 | | | |
| | TOTAL LOT 01 | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---------------------------|------------------|---|----|---|-------------------|-----------|-----------|
| LOT 02 (06 forages) | NOUN (06) | Proviseur du lycée Technique de Foumban | 01 | Construction d'un forage au lycée technique de Foumban | 8 500 000 | 1 000 000 | Sept (07) |
| | | Maire de Malantouen | 02 | Construction d'un forage à Koupa-Matapit | 8 000 000 | | |
| | | | 03 | Construction d'un forage équipé de PMH au village MADINGA Mosquée | 8 500 000 | | |
| | | Maire de Massangam | 04 | Construction d'un forage à MANSOUEN (CSI) | 8 000 000 | | |
| | | | 05 | Construction d'un forage équipé de PMH au village MATOUFA (quartier FELAM Mosquée MFEYEN) | 8 500 000 | | |
| | | MAIRE DE FOUMBAN | 06 | Construction d'un forage équipé de PMH à NDISSATOUEN (KWEKA) | 8 500 000 | | |
| TOTAL LOT N° 02 | | | | | 50 000 000 | | |

| | | | | | | | |
|---------------------------|----------------|------------------------|----|--|-------------------|-----------|----------|
| LOT 03 (09 forages) | MIFI (05) | DR MINEE OUEST | 01 | Construction de trois (03) forages équipés dans l'arrondissement de Bafoussam 3 ^{ième} au carrefour inter et au stade FO'O SA'A NGOUONG-NKA'A (quartier | 25 000 000 | 1 480 000 | Sept (07 |
| | | MAIRE DE BAFOUSSAM I | 02 | Construction d'un forage équipé de PMH A BAMENDZI (DJEMBISSI) | 8 000 000 | | |
| | | MAIRE DE BAFOUSSAM III | 03 | Construction d'un forage équipé de PMH TOKAH KOUANBABG 3 | 8 000 000 | | |
| | MENOUA (04) | MAIRE DE PENKA MICHEL | 04 | Construction d'un forage équipé de PMH à l'école publique la Bassossia-Baghang | 8 000 000 | | |
| | | | 05 | Construction d'un forage équipé de PMH à Bassossia | 8 000 000 | | |
| | | | 06 | Groupement BAMENDOU Construction de deux (02) forages équipés dans les villages MBOUO ET MEKIA | 17 000 000 | | |
| TOTAL LOT N° 03 | | | | | 74 000 000 | | |

| | | | | | | | |
|-------------------------------|---------------------------|--|---|---|------------|-----------|-----------|
| LOT 04 (13 forages) | NDE (06) | MAIRE DE BANGANGTE | 01 | Construction d'un forage équipé de PMH à NGANKOUN | 8 000 000 | 2 130 000 | Sept (07) |
| | | | 02 | Construction d'un forage équipé de PMH à BANTOUM II | 8 000 000 | | |
| | | | 03 | Construction d'un forage équipé de PMH à BANENGA II (esplanade TAPMI Jean Bernard) | 8 000 000 | | |
| | | | 04 | Construction d'un forage équipé de PMH à NYAMGA | 8 000 000 | | |
| | | | 05 | Construction de deux (02) forages équipés dans la commune de Bangangté à : école EE TOUKOP ; zone d'extension de l'université des Montagnes | 17 000 000 | | |
| HAUTS PLATEAUX (03) | MAIRE DE BANGOU | 06 | Construction d'un forage équipé de PMH à BANGOU (chefferie) | 8 000 000 | | Sept (07) | |
| | | 07 | Construction d'un forage équipé de PMH à ANGWEUHTCHA (BALOUMGOU) | 8 000 000 | | | |
| | | 08 | Construction d'un forage équipé de PMH à NDEUHSO'H | 8 000 000 | | | |
| | MAIRE DE DEMDENG | 09 | Construction d'un forage équipé de PMH à BANGA-FONDJI | 8 000 000 | | | |
| 10 | | Construction de deux (02) forages équipés dans la commune de DJEBEM au Lycée de FAMTUM et au CSI de Bametcha | 17 000 000 | | | | |
| KOUNG-KHI (04) | MAIRE DE PETE BANDJOUN | 11 | Construction d'un forage équipé de PMH au collège saint JOSEPH DE BANDJOUN | 8 500 000 | | Sept (07) | |

| | | | | | | | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------|------------------------|---|-------------------|------------------|------------------|-------------------|--|
| TOTAL LOT N° 04 | | | | 106 500 000 | | | | | |
| LOT 05 (11 forages) | HAUT NKAM (02) | MAIRE DE BANDJA | 01 | Construction d'un forage équipé de PMH à Babouantou (centre de santé de l'EEC de TONKO) | 8 000 000 | 1 800 000 | Sept (07) | | |
| | | | 02 | Construction d'un forage équipé de PMH à FOTOUNI Badenla | 8 000 000 | | | | |
| | HAUTS-PLATEAUX (05) | MAIRE DE BAHAM | 01 | Djeumgheu Folem (Wabo Souop Soffo) : Construction d'un forage équipé de PMH | 8 000 000 | | | | |
| | | | 02 | Batouossouo-T choup (carrefour étage) : Construction d'un forage équipé de PMH | 8 000 000 | | | | |
| | | | 06 | Batié (descente Fontcha) Construction d'un forage équipé de PMH | 8 000 000 | | | | |
| | | | 07 | Construction de deux (02) forages équipés de PMH dans la commune de Batié au lycée technique de Batié école publique de NSO'O | 17 000 000 | | | | |
| | NDE (04) | Maire de Bazou | 08 | Construction d'un forage équipé de PMH à BALENGOU NDEPGWE (quartier SEUMEN Moise) | 8 000 000 | | | | |
| | | | 09 | Construction de trois forages équipés dans la commune de Bazou à CETIC de NDEPGWE ; EP DE KATIO, BASSOUMDJANG | 25 000 000 | | | | |
| | | | TOTAL LOT N° 05 | | | | | 90 000 000 | |

| | | | | | | | |
|------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|---|------------|-----------|-----------|
| LOT 06 (10 forages) | MENOUA (10) | Maire de Dschang | 01 | Construction d'un forage équipé de PMH à l'école publique la Falaise | 8 000 000 | 1 640 000 | Sept (07) |
| | | | 02 | Construction d'un forage équipé de PMH à l'école publique de Fotseng-liseng | 8 000 000 | | |
| | | | 03 | Construction de deux forages équipés dans la commune de Dschang à : lycée de FONAKEUKEU ; CSI DE FONAKEUKEU groupement FOTO | 17 000 000 | | |
| | | Maire de Nkong-zem | 04 | Construction d'un forage équipé de PMH à FOMBET ECOLE CATHOLIQUE | 8 000 000 | | |
| | | | 05 | Construction d'un forage équipé de PMH à NZIIH quartier Mezet (Kemguezang) | 8 000 000 | | |
| | | | 06 | Construction d'un forage équipé de PMH à Zemtsuet (ZEMTSUET (entrée tawa) | 8 000 000 | | |
| | | | 07 | Construction d'un forage équipé de PMH à BASSESSA MBIIH 2 FOLOH (MO4OH Koutsing) | 8 000 000 | | |
| | | | 08 | Construction d'un forage équipé de PMH au CSI de NZINMEZO | 8 500 000 | | |
| | | | 09 | Construction d'un forage équipé de PMH à la chefferie BALEKOUET | 8 500 000 | | |
| | | | TOTAL LOT 06 | | | | |



| | | | | | | | |
|---------------------------|------------------------|-------------------------------|----|--|-------------|-----------|-----------|
| LOT 06 (10 forages) | HAUT-NKAM (01) | MAIRE DE BANDJA | 01 | Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Tchala-Babouantou | 20 000 000 | 1 880 000 | Sept (07) |
| | HAUTS-PLAETAUX (01) | MAIRE DE BANGOU | 02 | Construction d'un forage équipé d'une pompe immergée et d'un château au village Packem (lieu -dit sah-yim) | 14 000 000 | | |
| | MENOUA (01) | MAIRE DE NKONG-ZEM | 03 | Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à NDOH-DJUTTITSA (BAFOU) Menoua | 20 000 000 | | |
| | NOUN (02) | MAIRE DE FOUMBAN | 04 | Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à KOUPA-MATAPIT (TAMKENE) | 20 000 000 | | |
| | | MAIRE DE KOUTABA | 05 | Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à KOUTIE (Malloum-medine) | 20 000 000 | | |
| TOTAL LOT 07 | | | | 94 000 000 | | | |
| 61 FORAGES EN TOUT | | COUT TOTAL DES SEPT (07) LOTS | | | 528 000 000 | | |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais se sentant capable de répondre aux prescriptions de cet Appel d'Offres et dans les délais réglementaires en vue de la réalisation des travaux de forages sur les ressources de l'État dans la Région de l'Ouest pour l'Exercice 2018.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **MINEE, MINADER** et **MINEPIA** de l'Exercice 2018

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, **Tél : 233445120**, (Service des Marchés des Infrastructures, **Tél : 233446 332**), dans les services des Maîtres d'ouvrages concernées.

7. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures) sur présentation de l'original d'une quittance de versement dans l'une des Communes concernées d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures) au plus tard le **15 février 2018 à 09 heures locale** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 001 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI /2018 DU 12 JANVIER 2018

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE UN (61) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE, DES FORAGES EQUIPES ET DES FORAGES A PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'OUEST (SEPT (07) LOTS) ; EN PROCEDURE D'URGENCE.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux de chaque lot prévu par les Maîtres d'Ouvrages est Indiqué dans le tableau ci-dessous. Cas délais courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution desoumission établi selon le modèle Indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus correspondant au lot choisi, et délivrée par une des institutions financières agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB. L'Autorité contractante ou la Commission de Passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 février 2018 à 10 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés sis au rez de chaussées de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale et de la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Ouest à Bafoussam.

14. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (article 102) du Code des Marchés Publics;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet ou pièce administrative non conforme et non régularisée après 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Avoir abandonné ou désisté à l'exécution d'un projet au cours des deux (02) dernières années ;
- Entreprise en cours d'exécution des forages 2017
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant lesdeux (02) dernières années
- Absence d'un atelier de forage en propre ou en location

Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- La présentation de l'offre **(02 critères)**;
- l'expérience du soumissionnaire **(06 critères)** ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant **(05 critères)** ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet **(04critères)**;
- la méthodologie d'exécution le planning, le rapport de visite du site et propositions **(03 critères)**;
- l'offre financière du cocontractant **(04 critères)**.

NB: Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant. /

NB : Aucune Entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des infrastructures), **Tel: 233 445120 / 233 446 332**, dans les Lycées concernés et dans les Communes concernées.

BAFOUSSAM le 12 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2017 DU 18/01/2018 POUR LES SERVICES DAETTOYAGE ET
D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT :
BUDGET HGOPED EXERCICE 2018 IMPUTATION . 610 111 MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) MONTANT
PRÉVISIONNEL : 99 000 000 FCFA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 111

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité au sein de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, le Conseil d'Administration a instruit le recrutement d'un prestataire pour assurer ce service.

A cet effet, le Directeur Général de L'Hôpital gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, (Autorité Contractante), lance, un appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence, afin de recruter pour l'exercice 2018 un prestataire pour assurer les services de nettoyage et d'entretien au sein de HGOPED. La période d'exécution des prestations est de Neuf (09) Mois (du 1er Avril au 31 Décembre 2018).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Entretien des salles spécialisées
- Entretien des surfaces carrelées
- Entretien des surfaces marbrées
- Vidange des corbeilles à papier et poubelles
- Entretien des espaces cimentés et curage des caniveaux
- Entretien des meubles, des armoires et le rangement
- Entretien des portes et baies vitrées

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **99 000 000 (quatre-vingt-dix-neuf millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais disposant des capacités techniques et financières requises pour l'exécution des prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget HGOPED de l'exercice 2018 ligne imputation budgétaire N° 610 111

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de HGOPEL à Douala (Yassa). Tel : 233 504 300 / 233 504 309 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala sis à Yassa B.P: 7 270 Douala tel: 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) Francs CFA** au Compte CAS — **ARMP n° 33 59 88 00001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP). auprès des agences BICEC Cette quittance devra préciser les références de l'avis d'Appel d'Offres le nom de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise qui paye.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en A anglais et en sept (7) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés de HGOPEL à Douala (Yassa) Tel : 233 504 300 1 233 504 309 au plus tard le **12/02/2018 à 12H00 heures** locale et devra la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AAONO/HGOPEL/DG/CIPM/2018 DU 18/01/2018 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PED!ATRIQUE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'offres **Neuf (09) Mois** (de la période allant du **1er Avril au 31 Décembre 2018**).

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 970 000 (un million neuf cent Soixante-dix mille), francs CFA** d'une durée de validité de 120 jours à compter du jour du dépôt des Offres.

Les autres pièces administratives requises. devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir etc établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note

technique minimale requise. _

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12/02/2018 a 13 heures** précises par la

Commission Centrale de Passation des Marchés des services et prestations intellectuels.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la n note technique minimale de 70 points sur 100

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, la procédure en deux temps sera utilisée l'évaluation de l'offre technique avant l'ouverture et la comparaison des offres financières.

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur cent (100) points sous la base des critères

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Le CCAP non paraphé et/ou non signé à la dernière page
- Le DQE non paraphé et/ou non signé et/ou non daté.
- Absence d'une des pièces du dossier Administratif et/ou d'une pièce de l'offre financière ;
- Non respect d'au moins trois critères essentiels ;
- Note Technique Inférieure à 70 points sur 100
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution d'un marché antérieur trois dernières années.

Critères essentiels

| N° | Critères | Barème |
|----|--|--------|
| 01 | Références financières de l'entreprise | 12 |

| | | |
|--------------|--|------------|
| 02 | Références professionnelles de l'entreprise | 25 |
| 03 | Moyens matériels et logistiques | 15 |
| 04 | Attestation de visite du site | 05 |
| 05 | Conception et méthodologie | 20 |
| 06 | Qualification du personnel clé de la mission | 20 |
| 07 | Présentation générale de l'offre - | 03 |
| Total | | 100 |

Seules les offres financières des candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront ouvertes et évaluées de la manière suivante :

L'offre complète, conforme et évaluée la moins disante recevra la totalité des points (100) ; les autres offres seront notées suivant la formule ci-après

NF $\frac{\text{MMd}}{\text{MS}} \times 100$

MS

NF = note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire

MMd = Montant évalué du moins disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière)

suitant la formule ci-après :

$N = \frac{(70 \times NT + 30 \times NF)}{100}$

100

15. Attribution

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres, dans les limites de l'enveloppe globale pour la mission.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres du ministère des marchés publics et au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

DOUALA le 18 Janvier 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE MARTAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MTP/CIPM/2018 DU 17 JAN 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DECLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BÉKA MANGARI DANS LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2018, le Maire de la commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de **construction d'un Bloc de deux salles de classe à l'École Publique de Béka Mangari dans la commune de Martap**

2. Consistance des prestations

Pour chaque lot les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **17 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements MINEDUB, de l'exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à **la Mairie de Martap** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) Francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Martap**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie de Martap** contre récépissé au plus tard le **7/02/2018 à 11 heures**, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ C-MTP / CIPM/2018 DU 17 JAN 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKA MANGARI DANS LA COMMUNE DE MARTAP
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **340 000 (Trois cent quarante mille) FCFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l' autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 07/02/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence d'une pièce administrative ;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

| | | | |
|---|--|-----|-----|
| 1 | Un tableau bilan comportant tes travaux de deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel du marché | OUI | NON |
|---|--|-----|-----|

| | | | |
|---|---|-----|-----|
| 2 | L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché | OUI | NON |
| 3 | Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires | OUI | NON |
| 4 | L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (personnel du chantier) | OUI | NON |
| 5 | Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier et véhicule de liaison) | OUI | NON |
| 6 | La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) | OUI | NON |

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap, téléphone ; 666 600 035/699 892 133/ 678 37 59 60.

NGAOUNDERE le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2017/ 30 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05 /12 /2017, POUR LA FOURNITURE DE 1000 TERMINAUX MOBILES CDMA DUAL SIM GAMME MOYENNE AINSI QUE 2% EN GUISE DE PIÈCES DE RECHANGE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Société Cameroon Télécommunications (CAMTEL) lance, **en procédure d'urgence**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de 1000 terminaux mobiles CDMA dual SIM gamme moyenne ainsi que 2% en guise de pièces de rechange.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture de 1000 terminaux mobiles CDMA dual SIM gamme moyenne ainsi que 2% de chaque en guise de pièces de rechange suivant le détail ci-après:

- 1000 terminaux mobiles CDMA dual SIM gamme moyenne ;
- 2% soit 20 en guise de pièces de rechange.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux soumissionnaires spécialisés en la matière, justifiant des capacités financières pour la réalisation des prestations ci-dessus décrites.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Camtel 2017, suivant un coût prévisionnel issu des études préalables de 150 000 000 de FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine de Camtel, Sous-Direction des Achats sise au Blvd du 20 Mai à Yaoundé, 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine de Camtel, Sous-Direction des Achats sise au Blvd du 20 Mai à Yaoundé, 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

Le retrait sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte d'affectation spécial (CAS)- ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone). Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **18/ 01/2018 à 13h, heure locale**.

Le dossier sera présenté dans deux (02) enveloppes distinctes "intérieures" ainsi qu'il suit :

I - pour pièces administratives et propositions techniques,

II - pour propositions financières.

Les enveloppes ci-dessus doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli "extérieur anonyme" hermétiquement fermé et portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2017/ 30 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05/ 12/2017 POUR LA FOURNITURE DE 1000 TERMINAUX MOBILES CDMA DUAL SIM GAMME MOYENNE AINSI QUE 2% EN GUISE DE PIECES DE RECHANGE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel, le **18/01/2018** à partir de **14h**, par ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier et une maîtrise de la réglementation sur les marchés publics notamment le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses modificatifs contenus dans les Décrets de mars 2012.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Seront rejetées les offres présentant les manquements ci-après :

- Absence d'une pièce administrative;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète (BPU, DQE, SDP, SOUMISSION) ;
- Non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les délais fixés par la CIPM après le dépouillement ;

- Fausses déclarations ou falsification de documents
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

13.2 Critères essentiels de qualification et d'évaluation

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Le chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières années ? 100 000 000 FCFA Oui/Non ;*
- b) Conformité aux spécifications techniques Oui/Non ;*
- c) Références du soumissionnaire dans le domaine Oui/Non ;*
- d) Planning et délai de livraison Oui/Non ;*
- e) Autorisation, agrément du fabricant ou certificat ISO Oui/Non ;*
- f) Présentation de l'offre Oui/Non ;*
- g) garantie des fournitures objet du présent appel d'offres (six mois) Oui/Non.*

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu **05 Oui** sur **07** sur l'ensemble des critères ci-dessus dont le **b**, le **c**, le **e** et le **g** seront qualifiés pour l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le marché à venir sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée « la moins-disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour leur dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats de CAMTEL, sise au 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de Camtel, Maître d'Ouvrage, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 5 Décembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NKOTO EMANE DAVID

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2017/ 31 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 19 / 12 /2017,
POUR LA FOURNITURE DE 4000 POSTES FIXES CDMA, DE 2000 BATTERIES SUPPLÉMENTAIRES
ASSORTIES AINSI QUE 2% DE CHAQUE EN GUISE DE PIÈCES DE RECHANGE, EN PROCÉDURE
D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Société Cameroon Télécommunications (CAMTEL) lance, **en procédure d'urgence**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de 4000 postes fixes CDMA, de 2000 batteries supplémentaires assorties ainsi que 2% de chaque en guise de pièces de rechange.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture de 4000 postes fixes CDMA, de 2000 batteries supplémentaires assorties ainsi que 2% de chaque en guise de pièces de rechange suivant le détail ci-après:

* 4000 postes fixes CDMA avec 80 comme pièces de rechange avec pour

détails :

- Voice services, SMS, Call transfer, Call forwarding, call waiting, call hold

and three-way calling (need network support) ;

- CDMA 2000 1X ;

- Uplink: 824 Mhz to 849 Mhz;

- Downlink: 869Mhz to 894 Mhz Antenna interface: TNC, for antenna;

- Huawei power supply interface;

- UIM card interface: standard 6-pin;

- Switching power supply: AC: 100 V to 240 V; DC: 12 V, 0.5 A;

- Capacity: 3.6 V; 1000 mAh;

- Talk time: 3 hours (depending on network) ;

- Standby time: 160 hours ;

- 196mm x 152mm x 51mm ; or less.

* 2000 batteries supplémentaires pour fixes CDMA et 40 en guise de pièces

de rechange avec pour détails :

- Capacity : 3.6 V ; 1000 mAh ;

- Talk time : 3 hours or more (depending on network).

- about 570 g (including battery) or less

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux soumissionnaires spécialisés en la matière, justifiant des capacités financières pour la réalisation des prestations ci-dessus décrites.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Camtel 2017, suivant un coût prévisionnel issu des études préalables de 248 000 000 de FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine de Camtel, Sous-Direction des Achats sise au Blvd du 20 Mai à Yaoundé, 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine de Camtel, Sous-Direction des Achats sise au Blvd du 20 Mai à Yaoundé, 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

Le retrait sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte d'affectation spécial (CAS)- ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone). Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **30 / 01 /2018 à 13h, heure locale.**

Le dossier sera présenté dans deux (02) enveloppes distinctes "intérieures" ainsi qu'il suit :

I - pour pièces administratives et propositions techniques,

II - pour propositions financières.

Les enveloppes ci-dessus doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli "extérieur anonyme" hermétiquement fermé et portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2017/ 31 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 19 / 12 /2017 POUR LA FOURNITURE DE 4000 POSTES FIXES CDMA, DE 2000 BATTERIES SUPPLEMENTAIRES ASSORTIES AINSI QUE 2% DE CHAQUE EN GUISE DE PIECES DE RECHANGE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **trois millions (3 000 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Critères d'évaluation

13.1 critères éliminatoires

Seront rejetées les offres présentant les manquements ci-après :

- Absence d'une pièce administrative;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète (BPU, DQE, SDP, SOUMISSION) ;
- Non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les délais fixés par la CIPM après le dépouillement ;

- Fausses déclarations ou falsification de documents
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

13.2 critères essentiels de qualification et d'évaluation

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Le chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières années ? 150 000 000 FCFA Oui/Non ;*
- b) Conformité aux spécifications techniques Oui/Non ;*
- c) Références du soumissionnaire dans le domaine Oui/Non ;*
- d) Planning et délai de livraison Oui/Non ;*
- e) Autorisation, agrément du fabricant ou certificat ISO Oui/Non ;*
- f) Présentation de l'offre Oui/Non ;*
- g) garantie des fournitures objet du présent appel d'offres (six mois) Oui/Non.*

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu **05 Oui** sur **07** sur l'ensemble des critères ci-dessus dont le **b**, le **c**, le **e** et le **g** seront qualifiés pour l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le marché à venir sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée « la moins-disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour leur dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats de CAMTEL, sise au 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

Le Directeur Général de Camtel, Maître d'Ouvrage, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 19 Décembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NKOTO EMANE DAVID

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 18 JANVIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU ORDINAIRE AU : CES DE
BANDOUMKASSA (LOT 1), CETIC DE BANWA (LOT 2).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nkam (Autorité Contractante) lance, pour le compte des Directeurs du CES de BANDOUMKASSA et du CETIC de BANWA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe plus bureau ordinaire au : CES de BANDOUMKASSA (lot 1), CETIC de BANWA (lot 2).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie-Elévation
- Charpente-Couverture
- Menuiserie- bois et métallique
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **20 000 000 (vingt millions) Francs CFA par lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux lots ci-après:

Construction d'un bloc de deux salles de classe plus bureau ordinaire au :

- Lot 1 CES de BANDOUMKASSA :
- Lot 2 CETIC de BANWA.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sis en face de la Brigade « Ter » de Gendarmerie de BAFANG Tel. **233 48 63 45** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public (RECETTE DES FINANCES DE BAFANG) d'une somme non remboursable de **34 000 (trente-quatre mille) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM, au plus tard le **08 Février 2018 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 01/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 18 JANVIER 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU
ORDINAIRE AU : CES DE BANDOUMKASSA (LOT 1), CETIC DE BANVVA (LOT 2).**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent mille) FCFA** par lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

NB : TOUTE OFFRE PRESENTEE APRES L'HEURE FIXEE NE SERA PAS OUVERTE ET SERA RETOURNEE AU SOUMISSIONNAIRE.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08 Février 2018 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sise en face de la Brigade « Ter » de Gendarmerie de BAFANG.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Les Soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires.

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce administrative;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Note technique inférieure à 70%;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.

2. Critères essentiels.

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Visite du site ;
- Présentation de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sis en face de la Brigade « Ter » de BAFANG, **Tel : 233 48 63 45** dès publication du présent avis.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

BAFANG le 18 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MEDJO ESSIANE Gervais

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°02/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 18 JANVIER 2018 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE
BANKOP**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nkam (Autorité Contractante) lance, pour le compte du Maire de la Commune de Bandja, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de BANKOP.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie- bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **16 000 000 (Seize millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sis en face de la Brigade « Ter » de Gendarmerie de BAFANG Tel. **233 48 63 45** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Bandja d'une somme non remboursable de **28 000 (Vingt huit mille) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM, au plus tard le **08 Février 2018 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°02/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-TBEC/2018 DU 18 JANVIER 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE
DE BANKOP
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **320 000 (trois cent vingt mille) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

NB: TOUTE OFFRE PRESENTEE APRES L'HEURE FIXEE NE SERA PAS OUVERTE ET SERA RETOURNEE AU SOUMISSIONNAIRE.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08 Février 2018 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sise en face de la Brigade « Ter » de Gendarmerie de BAFANG.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Les Soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires.

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce administrative,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Note technique inférieure à 70%
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.

2. Critères essentiels.

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Visite du site ;
- Présentation de l'offre

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM sis en face de la Brigade « Ter » de BAFANG, **Tel : 233 48 63 45** dès publication du présent avis.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

BAFANG le 18 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MEDJO ESSIANE Gervais

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01..../AONOPU/CA/YDEIV/CIPM DU ...17/01/2018..... .. RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 POUR L'EXTENSION DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV FINANCEMENT : FEICOM/MAIRIE DE YAOUNDE IV : EXERCICE
2018 CONVENTION N° 126/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCC/2017

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET
INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2018, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé IV lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence, pour les travaux de construction de l'extension de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- N° I : INSTALLATION DE CHANTIER;
- N° II : IMPLANTATION DE L'OUVRAGE;
- N° III : ETUDES;
- N° IV : FONDATION ET DALLAGE DE SOL;
- N° V : ELEVATION RDC, R+1, R+2;
- N° VI : REVETEMENT SOL ET MUR;
- N° VII : PEINTURE;
- N° VIII : MENUISERIE;
- N° IX : ELECTRICITE;
- N° X : PLOMBERIE;
- N° XI : CHARPENTE COUVERTURE ET ETANCHEITE;
- N° XII : SERRURE;
- N° XIII : VRD.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les travaux de construction de bâtiment.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont conjointement financées par le budget FEICOM/MAIRIE Yaoundé IV, exercice 2018 à hauteur de **373 338 274 (Trois Cent Soixante Treize Millions Trois Cent Trente Huit Mille Deux Cent Soixante quatorze) FCFA TTC**, suivant la convention n° **126/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCC/2017**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV (Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé sis au cabinet du Maire) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé IV, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) fangs CFA** payable auprès de la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé IV, au plus tard le08..../...02...../2018 à 09 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°...01...../AONOPU/CA/YDEIV/CIPM

DU...17/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 POUR L'EXTENSION DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **6 072 088 (Six Millions Soixante Douze Mille Quatre Vingt Huit)** francs CFA pour le lot unique valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu le08/02/2018.. à 10 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le Bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Le chiffre d'affaire (oui/non) .
- L'accès à une ligne de credit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du materiel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation du planning et de la comprehension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur l' environnement (oui/non)

- La présentation de l'Offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect d'un (01) critère entraine la disqualificationn de l'Offre.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre vint-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV (**Cellule de Gestion des Marchés Publics sis au cabinet du Maire**) dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

AMOUGOU NOMA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 20/01/2018 POUR L'EXECUTION
DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE PETTE,
ARRONDISSEMENT DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINESEC)EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte du Délégué Départemental des Enseignements Secondaires du Diamaré, Maître d'Ouvrage Délégué, pour **l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes au Lycée de Petté, Arrondissement de Petté, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- L'amaçonnerie en fondation ;
- L'amaçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINESEC), Exercice 2018, sur la ligne d'Imputation Budgétaire et coût estimatif TTC de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA** :

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINESEC), Exercice 2018, sur la ligne d'Imputation Budgétaire et coût estimatif TTC de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA** :

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré**, au numéro de téléphone **222 29 33 42, BP 936 Maroua** ; E-Mail : ddminm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Trente-cinq mille (35 000) francs CFA** auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua**, au plus tard le **09/02/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention;

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 20/01/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE PETTE, ARRONDISSEMENT DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(MINESEC)-EXERCICE 2018 ;
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité] devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **09/02/2018 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Nonexistence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré**, au numéro de téléphone **222 29 33 42, BP 936 Maroua** ; E-Mail : ddminm

MAROUA le 17 Janvier 2018

Le **DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**

ALI MOHAMAN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**APREL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°07/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 20/01/2018 POUR L'EXECUTION EN
LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTRÊME-NORDFLNANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINESEC) EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte du Délégué Départemental des Enseignements Secondaires du Diamaré Maître d'Ouvrage Délégué, pour **l'exécution en lots des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes dans certains Etablissements Secondaires du Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord** suivant la Répartition ci-après.

| N° DU LOT | DESIGNATION | LOCALITE |
|-----------|------------------|----------|
| 1 | CETIC DE GODOLA | GODOLA |
| 2 | CETIC D'OUAZZANG | OUAZZANG |

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste nest pas exhaustive.

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Lamaçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public (MINESEC), Exercice 2018, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC par lot ci-dessous :

| N°DU LOT | DESIGNATION | IMPUTATION/ AUTORISATION DE DEPENSES | MONTANT EN FCFA |
|----------|------------------|--|--------------------|
| 1 | CETIC DE GODOLA | | 20 000 000 |
| 2 | CETIC D'OUAZZANG | | 20 000 000 |

4. Allotissement

Chaque soumissionnaire ne peut gagner au maximum qu'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments etdu Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées àfournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public (MINESEC), Exercice 2018, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC par lot ci-dessous :

| N°DU LOT | DESIGNATION | IMPUTATION/ AUTORISATION DE DEPENSES | MONTANT EN FCFA |
|----------|------------------|--|--------------------|
| 1 | CETIC DE GODOLA | | 20 000 000 |
| 2 | CETIC D'OUAZZANG | | 20 000 000 |

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Damaré, au numéro de téléphone 222 29 3342, BP 936 Maroua ; E-Mail : dminmapdiamare@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Damaré à Maroua**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Trente-cinq mille (35 000) francs CFA** auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Damaré à Maroua, au plus tard le **09/02/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 20/01/2018 POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DECLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINESEC) EXERCICE 2018 : Lot N°**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **09/02/2018 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua. en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03)** étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les

critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning»;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32)critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères** essentiels ci-dessous ;

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, **A**utorité **C**ontractante (**AC**) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré. au numéro de téléphone 222 29 33 42, BP 936 Maroua ; E-Mail :ddminmapdiamare@yahoo.fr, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673205725/ 699 370748.

MAROUA le 17 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALI MOHAMAN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 22/01/2018 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
ZOKOK LADDEO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER , DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(MINEDUB-RT)EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte du Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er . Maître d'Ouvrage, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Zokok Laddéo, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er , Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- Lamenuiserie métallique ;
- L'électricité; • La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (**MINEDUB-RT**) de l'Exercice 2018 sur l'Imputation ; et l'Autorisation de Dépense : pour un coût estimatif TTC de **Dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (**MINEDUB-RT**) de l'Exercice 2018 sur l'Imputation ; et l'Autorisation de Dépense : pour un coût estimatif TTC de **Dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré**, au numéro de téléphone **222 29 33 42, BP 936 Maroua** ; E-Mail : admin@...

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000) francs CFA** auprès du Trésor Public

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua**, au plus tard le **12/02/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°08/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP-TBEC/2018 DU 22/01/2018 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
ZOKOK LADDEO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er , DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(MINEDUB-RT)
EXERCICE 2018**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **trois cent quatre-vingt (380 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **12/02/2018 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03)** étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2: Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Dfamaré**, au numéro de téléphone **222 29 33 42**, BP 936 Maroua ; E-Mail : ddminm@armp.cm

MAROUA le 18 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALI MOHAMAN

COMMUNE DE BANGOU

DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 01/DC/C-BGOU/5PM/2018 DU 17/01/2018 POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BALOUMGOU FINANCEMENT : BIP-RT 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public-Ressources Transférées 2018, le MAIRE de la commune de BANGOU, Maître d'ouvrage, lance une Demande de cotation pour la fourniture en matériel médical au centre de santé intégré(CSI) de BALOUMGOU.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets de la présente Demande de cotation comprennent la fourniture du matériel suivant les spécifications techniques à savoir l'équipement du centre de santé intégré(CSI) de Baloumgou.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Huit millions (8 000 000) fcfa.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet de la présente Demande de cotation sont financés par le budget d'investissement public exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des marchés de la commune de BANGOU.

7. Acquisition du Dossier

La DEMANDE DE COTATION peut être obtenue au Service des marchés de la commune de BANGOU dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **quinze mille(15 000) fcfa** payable à la recette municipale de **BANGOU**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés de la MAIRIE de BANGOU, au plus tard le **7/02/2018 à 09 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**" AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°01/DC/C-BGOU/CIPM/2018 DU 17./01/2018
POUR LES FOURNITURES EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BALOUMGOU DANS LA COMMUNE DE
BANGOU
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la fourniture du dit matériel est de **02(deux) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Cent soixante mille (160 000) fca** Valable pendant **30 jours** ou delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/02/ 2018 à 10 heures** par la **Commission interne de Passation des Marchés de Bangou**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation

12- Principaux critères éliminatoires;

- Absence d'une pièce administrative;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture;
- Le non respect de 70% critères essentiels;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

13- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise; (oui/non)
- b) Conformité aux spécifications techniques (**oui/non**)
- c) le service après vente; (**oui/non**)
- d) le délai de garantie; (**oui/non**)
- e) le délai de livraison ; (**oui/non**)
- f) Présentation de l'offre. (**oui/non**)

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins **70%** de oui seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des marchés de **la commune de Bangou** dès publication du présent avis.

BANGOU le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

NANA CHARLES



COMMUNE DE BAFANG

AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2018 DU 18/01/2018 POUR LES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafang, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Éducation de Base, un avis de consultation pour Les Fournitures Pédagogiques et scolaires dans les Écoles Primaires Publiques de la Commune de BAFANG.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend :
Les Fournitures Pédagogiques et scolaires dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bafang. Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières inclus dans le présent Dossier de demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **Cinq millions deux cent mille (5 296 000 F) F CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

Cet Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture du paquet minimum des Ecoles.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par : Le Budget d'investissement Public 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté au Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier)aux heures ouvrables dès publication de l'avis de consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **11 000 (onze mille) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette municipale de la Commune de Bafang.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier), au plus tard le **07 Février 2018 à 11heures**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

Consultation N°01/DÇ/C-BFG/SG/CIPIVI-AG/2018 du 18/01/2018 «Pour Les Fournitures Pédagogiques et scolaires dans les Écoles Primaires Publiques de la Commune de BAFANG»
«À'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de **soixante (60) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Cent quatre mille francs CFA (104 000)** Pour Les Fournitures Pédagogiques et scolaires dans les Écoles Primaires Publiques de la Commune de BAFANG délivré par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution sera de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt des offres- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, une fausse déclaration, une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande decotation. entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le **07/02/2018 à 12 heures** au plus tard par la Commission interne de passation des marchés Publics de la commune de Bafang dans la salle des actes de la Mairie de Bafang. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires dossier administratif incomplet ;
- Déclarations fausses ou mensongères ;

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze **(15) jours** à compter de la date d'annulation du Marché. Passé cedélai, les offres seront détruite.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage, l'attribution au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante (Hors Taxes) et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bafang.

BAFANG le 18 Janvier 2018

Le MAIRE

KWEMO PIERRE

COMMUNE DE MARTAP

AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/C.MTP/CIPM/2018 DU 17 JAN 2018 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL POUR LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2018- MINSANTE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement médical pour le Centre de Santé Intégré de MARTAP.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ce projet est de **8 000 000 (Huit millions) de FCFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

6. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'investissement Public MINSANTE, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Mairie de Martap, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** à la recette municipale de Martap.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2018 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Martap, au plus tard le 07/02/2018 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/C.MTP/CIPM/2018 DU 17 jan 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DE
L'EQUIPEMENT MEDICAL POUR LE CENTRE DE SANTE INTEGRÉ DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE
MARTAP
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai livraison est d'un mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) FCFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une copie certifiée conforme de l'attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- La caution de soumission ;
- La capacité financière.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

Les offres seront remises en un document unique relié au spiral le tout dans une enveloppe portant la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/C.MTP/CIPM/2018 DU 17 JAN 2018 POUR LA FOURNITURE DE
L'EQUIPEMENT MEDICAL POUR LE CENTRE DE SANTÉ INTEGRÉ DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE
MARTAP
"AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Martap, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu le 07/02/2018 à 14 heures précises dans la Salle des actes de la Mairie de Martap.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Martap procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ;
- caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

15. Attribution

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

16. Durée Validité des Offres

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins distante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours (30) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Martap les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : **666 600 035/699 892 133/ 678 37 59 60.**

NGAOUNDERE le 17 Janvier 2018

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT
INTERNATIONAL EN VUE DE L'APPUI A L'ACTUALISATION DU MANUEL DE PREPARATION DU BUDGET
PROGRAMME AU CAMEROUNDATE : 16 JANVIER 2018MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et du système statistique le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), une Avance de Préparation de Projet (PPA V0600) pour la réalisation des activités de préparation de la maturation du PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Au stade actuel de la formulation dudit projet, quatre principales composantes ont été retenues à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux Ministères clés pilotes à savoir la Santé et l'Éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de Septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP et implémentation du suivi axé sur les résultats), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axé sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage, et le suivi des marchés publics (le e-tracking) ; (iv) le renforcement du système statistique à travers : la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de L'INS, l'appui à la collecte des données pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données sur le commerce transfrontalier et l'appui au financement du 4ème RGPH.

L'adoption d'un nouveau Régime Financier de l'Etat (RFE), en remplacement de l'ordonnance de 1962, a marqué un tournant majeur dans la gestion des finances publiques au Cameroun. Cette loi a introduit d'importants changements dans le mode de préparation, présentation, exécution et de contrôle de l'exécution du budget de l'Etat. Promulgué en décembre 2007, cette loi est pleinement entrée en œuvre cinq années plus tard par l'institutionnalisation de la budgétisation en mode programme.

Dans l'optique d'un basculement sans heurt à ce nouveau système de gestion budgétaire axée sur les résultats, plusieurs actions ont été identifiées et menées au cours de la phase de préfiguration. Ainsi, un cadre institutionnel matérialisé par la création et l'opérationnalisation du Comité de pilotage de la plateforme de dialogue sur les finances publiques ; du Comité chargé du pilotage sur les réformes des finances publiques ; du Secrétariat Technique des Réformes ; de la Division de la Réforme Budgétaire, et du Comité Interministériel d'Examen des Programmes a été mis en place.

En dehors de ces organes de pilotage, de mise en œuvre et de suivi de la réforme, le basculement a aussi nécessité la mise en place non seulement d'un cadre réglementaire constitué des principaux textes d'application du RFE, mais surtout d'un cadre technique spécifique permettant au budget programme d'être un véritable outil d'opérationnalisation des politiques publiques. C'est ainsi que le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), d'une part a piloté les travaux d'élaboration de la Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 et du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) en 2009. D'autre part, il a actualisé en 2011, le guide de planification stratégique élaboré en 2006, ainsi que le guide d'élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT).

Parallèlement, le Ministère des Finances (MINFI) a quant à lui, élaboré les différents cadres techniques de mise en œuvre de la réforme notamment le plan de modernisation des finances publiques et le **manuel de préparation du budget programme (MPBP)** ayant permis aux différentes administrations de s'approprier la pratique de la budgétisation par programme et de présenter leurs Projets de Performance suivant les exigences normatives.

Validé en décembre 2010 par le Comité de pilotage de la réforme des finances publiques sus-évoqué, le MPBP est composé de cinq modules à savoir : (i) les concepts clés du budget programme ; (ii) le processus d'intégration des politiques et stratégies dans le budget programme ; (iii) la technique de préparation du budget programme ; (iv) la présentation du budget programme, et ; (v) le calendrier, outils et acteurs dans l'élaboration du budget programme.

Ces différents modules ont été déclinés en présentation et cas pratiques servant à la formation et à l'accompagnement des administrations à l'élaboration des budgets programmes depuis 2011. En conséquence, le MPBP contribue depuis lors à l'implémentation de la culture managériale dans le secteur public au Cameroun. À cet effet, tous les Ministères et organes constitutionnels présentent depuis l'exercice 2013 des PPA décrivant leurs programmes, les résultats recherchés, les délais de réalisation, les objectifs attendus assortis d'indicateurs de performance.

Toutefois à l'épreuve de la pratique et compte tenu de l'évolution de la réglementation notamment l'internalisation des directives CEMAC de décembre 2011, le MPBP présente des insuffisances rendant son actualisation nécessaire. À ce titre nous pouvons relever : (i) les limites inhérents au format du PPA, (ii) le manque d'articulation entre la préparation du budget annuel et le CDMT qui doit la guider et l'encadrer, (iii) l'absence de procédure cohérente de gestion des reports de CP, (iv) la gestion des appuis budgétaires (v) le calendrier budgétaire retenu dans le manuel et qui n'intègre pas tous les acteurs et outils.

C'est compte tenu des insuffisances sus-évoquées, que le CIEP a recommandé l'actualisation du manuel de préparation du budget programme. Dans cette optique, le MINFI maître d'œuvre envisage réviser ce manuel avec l'appui d'un consultant externe.

2. Objet

L'objectif global recherché par la présente mission est d'appuyer le Ministère des Finances dans l'actualisation du manuel de préparation du budget programme en vue d'améliorer le processus d'élaboration des budgets publics. De manière spécifique, il s'agit de :

- Identifier les évolutions nécessaires à l'amélioration du manuel ;
- Décrire le processus de préparation du budget au Cameroun ;
- décliner les rôles et responsabilité des acteurs ;
- présenter les outils de préparation du budget ;
- définir le processus d'intégration des politiques et stratégies dans le budget ;
- décliner les techniques de préparation du budget programme ;
- dérouler la présentation du budget programme ;
- vérifier la conformité du manuel avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- s'assurer de la cohérence d'ensemble du manuel de préparation du budget programme ;
- Animer le séminaire de validation des propositions.

3. Consistance des prestations

L'identification des tâches à réaliser pour atteindre les résultats de la mission est principalement du ressort du consultant conformément à sa méthodologie d'intervention. Toutefois, ces tâches devront nécessairement intégrer les activités suivantes :

- Faire un diagnostic du processus de préparation du budget au Cameroun ;
- Faire une revue des formats des outils: plan type de présentation du PPA, les fiches de collecte des données budgétaires ; tableau de programmation et de budgétisation ;
- Actualiser le manuel de préparation du budget programme ;
- Animer le séminaire de validation des propositions.

Un cahier des charges détaillé sera mis à la disposition du Consultant individuel sélectionné et annexé à son contrat.

4. Remises des offres

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Manifestations d'Intérêt écrites (un original et six copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 06 février 2018 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Consultant international pour l'appui à l'actualisation du manuel de préparation du budget programme au Cameroun ».

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à la même adresse.

5. Composition du dossier

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- la lettre de motivation ;
- le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience dans les missions similaires ;
- les copies certifiées des diplômes exigés ;
- les justificatifs probants des références dans les missions similaires.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

L'étude sera confiée à un consultant individuel, un spécialiste de niveau Bac +4 ou équivalent en finances publiques avec une solide expérience professionnelle de 10 ans au moins dans le domaine de la gestion finances publiques ou tout autre domaine jugé équivalent. L'expérience similaire dans les pays en développement et notamment en Afrique sub-saharienne francophone constitue un atout.

- Avoir une Expérience avérée dans les procédures et processus d'élaboration du budget en général et plus spécifiquement du Budget programme ;
- Avoir Une expérience dans l'élaboration de guides et manuels ;
- Avoir bonne capacité d'analyse et une qualité d'écoute sont indispensables ;
- Avoir une expérience au Cameroun serait un atout ;
- Français: excellent (écrit et parlé) ;
- Anglais: bonnes connaissances (écrit et parlé).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Nouvelle Route Bastos, face de l'ancien PNUD B.P: 660 Yaoundé, Cameroun. Tel. : 222 21 36 64/222 21 36 65, et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

8. Evaluation et publication des resultats

Durée de la mission

La durée du mandat du consultant est estimée à **30 jours ouvrables**.

Le Coordonnateur National du PNDP, invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisés avec succès les prestations semblables, (prestation terminées dans de bonnes conditions).

YAOUNDE le 16 Janvier 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES DE BUDGETISATION DES
INVESTISSEMENTS PUBLICS** DATE : 16 JANVIER 2018 **MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun envisage a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) une Avance de Préparation de Projet (PPA V0600) pour la réalisation des activités de maturation du projet D'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Au stade actuel de la formulation dudit projet, quatre principales composantes ont été retenues à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés à savoir la santé et l'éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre Chef du Gouvernement de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi de l'exécution du Budget d'Investissement Public(application de suivi du BIP et implémentation du suivi axé sur les résultats), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking) ; (iv) le renforcement du système statistique à travers : la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte des données pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données sur le commerce transfrontalier et l'appui au financement du 4ème RGP.

La promulgation de la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, dont la mise en œuvre progressive est initiée depuis janvier 2008 dans toutes les administrations, sous l'implémentation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et du Ministère des Finances (MINFI), a révolutionné le fonctionnement étatique. Le Budget programme qui en découle se fonde sur les notions d'efficacité des dépenses publiques dans la gestion, la budgétisation par programme assortis d'objectifs et d'indicateurs, et de la pluri-annualité des dépenses.

Le Comité interne de Planification, de Programmation, de Budgétisation, de Suivi et Evaluation (PPBS) est un organe mis en place dans un département ministériel ou dans une institution étatique, chargé d'assurer la coordination et la gestion des activités de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi, dans le but de mieux garantir la cohérence et l'alignement des budgets aux politiques publiques définies par le gouvernement.

Pour favoriser l'effectivité et la cohérence entre les instruments de la planification, de la programmation, de la budgétisation et du suivi-évaluation dans les départements ministériels, la circulaire N°050/MINEPAT du 24 septembre 2009 portant réactivation des Comités internes PPBS en matière d'investissement, institue au sein des départements ministériels des Comités. Ces comités comprennent une « Cellule Prospective et Planification », une « Cellule Programmation et Budgétisation », et une « Cellule Suivi-Évaluation ».

Pour ce qui est de la Planification et de la Programmation, les Guides Méthodologiques de Planification et d'Elaboration des CDMT ont été élaborée en 2011 et 2014 respectivement. L'élaboration de ces guides a permis de structurer la démarche de production des extraits attendus de ces maillons de la chaîne PPBS.

Le volet Budgétisation qui prend le relais, a la lourde tâche d'élaborer le Budget d'Investissement et pour ce qui est du MINEPAT, en capitalisant les extraits précédents. Malgré le fait que l'élaboration du BIP soit une activité traditionnelle de la Direction de la Programmation des Investissements Publics, qui repose sur les tâches précises – telles que la production de la lettre Circulaire sur la Préparation du Budget, l'atelier de lancement, les pré-conférences et les conférences budgétaires, l'accompagnement des ministères, le processus n'est pas encore formalisé dans un document méthodologique, qui permettrait de rendre plus efficace la budgétisation du BIP. Ceci soulève un certain nombre de problèmes portant sur :

- La codification des tâches de chaque intervenant aux procédures de budgétisation ;
- L'analyse ministérielle, sectorielle et globale du BIP en termes d'impact socio-économique ;
- La formation, notamment pour les personnes nouvellement recrutées ou promues et outil de gestion.

L'élaboration d'un manuel de procédure permettra de disposer d'un outil du contrôle interne, et de mettre en place des dispositions afin de maîtriser les différents risques liés à la budgétisation des investissements publics. Un manuel de procédure bien conçu et bien appliqué peut offrir aux acteurs une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de la budgétisation du BIP.

Dans ce contexte, la budgétisation des investissements publics en cohérence avec les maillons Planification - Programmation, et sur la base des critères d'efficacité et d'efficience, reste un défi à relever et devrait passer de prime abord par l'élaboration d'un manuel de procédure. C'est dans cette optique, qu'avec l'appui financier de la Banque Mondiale, un diagnostic réel du processus de budgétisation des investissements existant s'impose ; ce pour proposer des mesures correctives pour la rendre efficiente. Lesdites mesures seront capitalisées dans le cadre du manuel de procédures de budgétisation des investissements publics, qui débouchera de cet exercice.

2. Objet

L'objectif général de la présente étude est de Contribuer à améliorer la qualité de la préparation du budget d'investissement public à l'effet de garantir une exécution plus efficiente et un impact plus important de la dépense publique sur la croissance et l'amélioration des conditions de vie des populations.

3. Consistance des prestations

De manière spécifique, il s'agit de :

- Réaliser un diagnostic organisationnel, opérationnel et fonctionnel du processus de budgétisation des investissements publics au MINEPAT ;
- Proposer les mesures correctives visant à améliorer le dispositif actuel de budgétisation de l'Investissement public ;
- Définir un référentiel dans un manuel de procédures de budgétisation des investissements publics à usage commun pour tous les acteurs au sein de la DPIP ; indiquant, entre autres, le circuit de budgétisation des investissements publics tout en spécifiant :

- * Les préalables à la budgétisation ;
- * La tâche à faire (quoi) ;
- * Le niveau de responsabilité (qui) ;
- * Les différentes étapes de traitement (quand/en combien de temps) ;
- * Les lieux de réalisation (où) ;
- * Le mode d'exécution (comment).

- Proposer un projet de texte de mise en place du dispositif ;
- Renforcer les capacités du personnel de la DPIP/MINEPAT impliqués dans le dispositif rénové.

Un cahier des charges détaillé sera mis à la disposition du Consultant individuel sélectionné et annexé à son contrat.

4. Remises des offres

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et six copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 06 février 2018 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Consultant Individuel en vue de l'élaboration d'un manuel de procédures de budgétisation des investissements publics ».

5. Composition du dossier

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- la lettre de motivation ;
- le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience dans les missions similaires;
- les copies certifiées des diplômes exigés;
- les justificatifs probants des références dans les missions similaires.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

L'étude sera confiée à un consultant individuel, spécialisé en architecture/urbanisation des systèmes d'informations ayant un BAC + 5 au moins en sciences économiques :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +5 au moins) en sciences économiques, en administration et/ou en gestion des projets ou autre diplôme équivalent ;
- Avoir une bonne maîtrise des problématiques de la réforme des finances publiques ;
- Avoir une bonne maîtrise du DSCE et des stratégies sectorielles.
- Avoir une bonne maîtrise du processus de préparation du BIP ;
- Avoir une bonne connaissance des principes de fonctionnement de la chaîne PPBS dans le cadre de la budgétisation des dépenses publiques ;
- Avoir une bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à la même adresse.

Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Nouvelle Route Bastos, face de l'ancien PNUD B.P: 660 Yaoundé, Cameroun. Tel. : 222 21 36 64/222 21 36 65, et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

8. Evaluation et publication des résultats

Durée de la mission

La durée du mandat du consultant est estimée à **60 hommes-jours**.

Le Coordonnateur National du PNDP, invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisés avec succès les prestations semblables, (prestation terminées dans de bonnes conditions).

YAOUNDE le 16 Janvier 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'INITIER UN PROCESSUS DE RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE DE CONFIANCE AU SEIN DU MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), une Avance de Préparation de Projet (PPA V0600) pour la réalisation des activités de préparation de la maturation du PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

le projet comporte quatre principales composantes ont été retenues à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux Ministères clés pilotes à savoir le Ministère de la Santé Publique et le Ministère de l'Éducation de Base ; (ii) l'amélioration de la qualité de l'investissement public notamment à travers l'amélioration de la préparation du BIP, l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP ;(iii) l'appui à la réforme des marchés publics; (iv) le renforcement du système statistique.

Le Cameroun est confronté à la mise en œuvre de réformes à la fois essentielles et complexes, notamment dans le secteur des marchés publics dont les impacts touchent ultimement la prestation de services publics aux citoyens.

Or ces réformes ne sauraient se réaliser dans les délais et avec les résultats escomptés, sans renforcement significatif de relations de confiance, condition de paix et de stabilité à tous les niveaux du pays : relations de confiance entre représentants publics (politiques et administration) et citoyens / usagers ; entre représentants publics et opérateurs privés ; entre dirigeants politiques et administration ; entre administration centrale et administrations déconcentrées / décentralisées.

Jusqu'à présent, bien que souvent invoquée, la Confiance restait – universellement - un enjeu incantatoire, rarement abordé de front. Et ce pour une raison : la Confiance était perçue comme subjective, conceptuelle. Nul ne savait décrire les facteurs constitutifs de la confiance et de son corollaire, la défiance.

Désormais, l'objectivation et la description précise des facteurs constitutifs de la confiance et de la défiance permettent d'agir concrètement pour renforcer la confiance. Elles ont fait l'objet d'une modélisation, « L'Arbre de Confiance® », fruit de 3 années de R&D du think tank français Institut Confiances, désormais le département R&D de TrustInside®. L'Arbre de Confiance est, depuis 2 ans, opérationnalisé dans des institutions publiques et des entreprises engagées dans de grandes réformes, sous forme d'outil de mesure de la confiance – le « Baromètre de Confiance ».

L'Arbre de Confiance et le Baromètre de Confiance permettent ainsi d'intervenir de manière préventive, en amont de réformes ou de transformations génératrices de « freins au changement », en réalisant un diagnostic fin des facteurs générateurs de confiance et de défiance, permettant de définir des actions spécifiques visant à renforcer la confiance, et de faciliter ainsi les réformes.

Conscient de ces enjeux et opportunités, le Ministre des Marchés Publics (MINMAP) a confirmé son adhésion totale pour le lancement de l'approche "Arbre de Confiance" et "Baromètre de la Confiance" au niveau de son ministère après un premier contact du Directeur Général avec cette approche lors du Global Leadership Forum en mars 2017, puis une seconde immersion lors du mini-atelier à l'endroit de différents responsables et cadres du MINMAP à Yaoundé le 08 juin 2017. Compte tenu de l'intérêt que cela avait suscité à cette occasion, il avait alors été convenu de procéder à une formation plus poussée en la matière suivie d'une application concrète au cas du ministère dans un premier temps, puis des parties prenantes du secteur des marchés publics par la suite dans un second temps.

2. Objet

L'objectif général de la présente étude est double, il s'agit de :

- D'une part, former et outiller au modèle et outils de mesure de la confiance (Arbre de Confiance et Baromètre de Confiance) une équipe noyau chargée de piloter et d'accompagner la mise en œuvre des réformes et des transformations, et

§ d'autre part, mobiliser et sensibiliser les principaux dirigeants du MINMAP aux enjeux de la confiance, au modèle de l'Arbre de Confiance, aux outils de mesure de la confiance/défiance (Baromètres de Confiance), et à l'application de cette méthode et de ces outils aux réformes engagées ou prévues.

Sur la base des diagnostics de confiance réalisés, **l'identification et la mise en œuvre de plans de progrès (renforcement de la confiance) pourra être facilitée et accompagnée par la suite par CL4D/RRI.**

Les cibles potentiels pour la formation sont notamment des représentants du MINMAP issus des principaux départements, et des coaches IRR (Initiatives à Résultats Rapides) internes au MINMAP (en cours d'identification) et externe (en cours de recrutement) . Alors que pour les principaux dirigeants du MINMAP, on ciblera le plus haut niveau avec le Ministre (dans la mesure du possible), le SG, le Directeur de Cabinet, les DGs, et tout ou partie des Conseillers et des Inspecteurs Généraux.

3. Consistance des prestations

- D'une part, former et outiller au modèle et outils de mesure de la confiance (Arbre de Confiance et Baromètre de Confiance) une équipe noyau chargée de piloter et d'accompagner la mise en œuvre des réformes et des transformations, et

§ d'autre part, mobiliser et sensibiliser les principaux dirigeants du MINMAP aux enjeux de la confiance, au modèle de l'Arbre de Confiance, aux outils de mesure de la confiance/défiance (Baromètres de Confiance), et à l'application de cette méthode et de ces outils aux réformes engagées ou prévues.

Sur la base des diagnostics de confiance réalisés, **l'identification et la mise en œuvre de plans de progrès (renforcement de la confiance) pourra être facilitée et accompagnée par la suite par CL4D/RRI.**

Les cibles potentiels pour la formation sont notamment des représentants du MINMAP issus des principaux départements, et des coaches IRR (Initiatives à Résultats Rapides) internes au MINMAP (en cours d'identification) et externe (en cours de recrutement) . Alors que pour les principaux dirigeants du MINMAP, on ciblera le plus haut niveau avec le Ministre (dans la mesure du possible), le SG, le Directeur de Cabinet, les DGs, et tout ou partie des Conseillers et des Inspecteurs Généraux.

4. Remises des offres

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et six copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 06 février 2018 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Consultant Individuel en vue de l'initiation d'un processus de renforcement de la dynamique de confiance au sein du Ministère des Marchés Publics ».

5. Composition du dossier

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- la lettre de motivation ;
- le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience dans les missions similaires;
- les copies certifiées des diplômes exigés;
- les justificatifs probants des références dans les missions similaires.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Le consultant devra être titulaire d'un niveau minimum de BAC +5 et disposer des aptitudes ci-après :

- Maîtrise d'outils pour mesurer les dimensions relatives à la confiance ;
- Expérience avérée dans l'instauration et le renforcement de la dynamique de confiance dans une organisation/institution ;
- Maîtrise d'approche et d'outils de team building et de leadership ;
- Habitué à animer et faciliter des séminaires / ateliers à haut niveau ;
- Expériences du contexte des pays en développement ;
- Titulaire de diplôme d'enseignement supérieur.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à la même adresse.

Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Nouvelle Route Bastos, face de l'ancien PNUD B.P: 660 Yaoundé, Cameroun. Tel. : 222 21 36 64/222 21 36 65, et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

8. Evaluation et publication des resultats

La durée du mandat du consultant est estimée à **une (01) semaine**.

Le Coordonnateur National du PNDP, invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisés avec succès les prestations semblables, (prestation terminées dans de bonnes conditions).

YAOUNDE le 16 Janvier 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'APPUYER LE MINISTERE DES FINANCES DANS LA REVISION DES FORMATS DES LOIS DE FINANCES ET DE REGLEMENT AINSI QUE LEURS ANNEXES NOTAMMENT LE PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS ET LE RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et du système statistique le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), une Avance de Préparation de Projet (PPA V0600) pour la réalisation des activités de préparation de la maturation du PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Au stade actuel de la formulation dudit projet, quatre principales composantes ont été retenues à savoir : **(i)** la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux Ministères clés pilotes à savoir la Santé et l'Éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de Septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; **(ii)** l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP et implémentation du suivi axé sur les résultats), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; **(iii)** l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axé sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage, et le suivi des marchés publics (le e-tracking) ; **(iv)** le renforcement du système statistique à travers : la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de L'INS, l'appui à la collecte des données pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données sur le commerce transfrontalier et l'appui au financement du 4ème RGPH.

Au terme du premier triennat de mise en œuvre du budget programme, il s'est avéré nécessaire de s'interroger sur la pertinence des documents et outils méthodologiques sous leur architecture actuelle. Cette nécessité de révision est accentuée par les exigences des Directives du Cadre Harmonisé de Gestion des Finances Publiques de la CEMAC en cours de transposition dans l'ordre juridique national. C'est fort à propos que la circulaire du premier ministre signée septembre 2016, fixant les principales orientations de la réforme des finances publiques pour la période triennale 2016-2018 prescrit en son axe 1 la mise en conformité des textes nationaux avec lesdites directives. En vue de doter notre système budgétaire d'outils et documents permettant une meilleure prise en compte des exigences de la gestion axée sur les résultats, il est envisagé le recrutement d'un consultant pour accompagner le ministère des finances dans la **révision des formats des lois de finance et de règlement ainsi que de leurs toutes leurs annexes mais en particulier le PPA et le RAP.**

2. Objet

L'objectif global de la mission est de disposer des formats des lois de finances permettant une meilleure présentation des objectifs et moyens de réalisation des politiques publiques, ainsi qu'une meilleure évaluation de l'action publique. De manière spécifique, il s'agit de :

3. Consistance des prestations

- Faire une revue des formats des lois de finances (initiale et de règlement) ;
- Faire une revue des formats des principaux documents annexés aux lois de finances notamment le PPA et le RAP ;
- Elaborer un guide de présentation des principales annexes budgétaires au Cameroun ;
- Proposer des formats de présentation des lois de finances et des annexes;
- Animer le séminaire de validation des propositions soumises à l'administration camerounaise.

Un cahier des charges détaillé sera mis à la disposition du Consultant individuel sélectionné et annexé à son contrat.

4. Remises des offres

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et six copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 07 février 2018 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Consultant Individuel chargé d'appuyer le Ministère des Finances dans la révision des formats des lois des finances et de règlements ainsi que leurs annexes notamment le projet de performance des administrations et le rapport annuel de performance ».

5. Composition du dossier

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- la lettre de motivation ;
- le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience dans les missions similaires;
- les copies certifiées des diplômes exigés;
- les justificatifs probants des références dans les missions similaires.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Le consultant devra posséder au minimum un titre universitaire de niveau Bac +5 dans l'un des domaines suivants : économie, gestion, comptabilité, finances publiques ou domaine équivalent :

Il devra avoir une parfaite connaissance :

- des finances publiques ;
- des principes et techniques de conception et d'évaluation des indicateurs ;
- des principes de gestion budgétaire axée sur les résultats;
- des principes et techniques d'élaboration des lois de finances ;
- de l'analyse des données comptables et financières ;
- de l'évaluation des politiques publiques ;
- du français ou de l'anglais.

Le consultant devra justifier d'une expérience professionnelle de 10 ans au minimum. Il disposera en outre d'une expérience avérée dans le domaine de la gestion des budgets publics. Il devra également disposer de :

- une expérience dans l'élaboration des lois de finances et leurs documents annexés;
- une expérience dans la conception et l'élaboration des programmes budgétaires ;
- une expérience dans la formation à la maîtrise de la gestion prévisionnelle et la mesure de la performance ;
- une expérience confirmée dans la conception du dispositif de pilotage opérationnel de la performance notamment le maniement des indicateurs de performance;
- une expérience dans la maîtrise des outils bureautiques, en particulier tableurs et bases de données, et capacités d'analyse et de synthèse.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à la même adresse.

Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Nouvelle Route Bastos, face de l'ancien PNUD:B.P: 660 Yaoundé, Cameroun. Tel. : 222 21 36 64/222 21 36 65, et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

8. Evaluation et publication des resultats

La durée du mandat du consultant est estimée à **30 hommes-jours ouvrables**. L'intervention se déroulera selon un planning détaillé proposé par le consultant. Ce planning devra tenir compte de deux séjours au Cameroun.

Le Coordonnateur National du PNDP, invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisés avec succès les prestations semblables, (prestation terminées dans de bonnes conditions).

YAOUNDE le 16 Janvier 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉTUDE CONJOINTE (BM/BAD) SUR LA MISE EN PLACE DU FONDS DE MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et du système statistique le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), une Avance de Préparation de Projet (PPA V0600) pour la réalisation des activités de préparation de la maturation du PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Au stade actuel de la formulation dudit projet, quatre principales composantes ont été retenues à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux Ministères clés pilotes à savoir la Santé et l'Éducation ; il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de Septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP et implémentation du suivi axé sur les résultats), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axé sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage, et le suivi des marchés publics (le e-tracking) ; (iv) le renforcement du système statistique à travers : la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de L'INS, l'appui à la collecte des données pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données sur le commerce transfrontalier et l'appui au financement du 4ème RGPH.

La non ou la mauvaise maturation des projets qui résulte notamment du manque de financement et des connaissances approximatives des outils de maturation par les responsables en charge de la maturation des projets d'investissement public constituent autant de facteurs qui plombent l'efficacité de l'investissement public.

Par ailleurs, bien que les taux de consommation des ressources alloués à l'investissement public se soient considérablement améliorés ces dernières années, il y a lieu de relever que la mise en œuvre des projets n'a pas connu la même évolution positive. Il en résulte donc une allocation non optimale des ressources destinées à la maturation des projets d'investissement publics ; ce qui ne permet pas toujours de procéder à une bonne mise en œuvre de ces projets.

Ainsi, dans l'optique d'améliorer les performances du budget d'investissement public, il est prévu dans le cadre de la préparation du projet susmentionné, de procéder à la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la mise en place du fonds de maturation des projets d'investissement.

2. Objet

L'objectif de la présente étude est de proposer un modèle de gestion du fonds de maturation devant contribuer à l'amélioration de la maîtrise du processus, de la qualité et de la structuration des outputs de la maturation des projets en vue de l'amélioration de la qualité des investissements publics. De manière spécifique, il s'agira de :

3. Consistance des prestations

- Procéder à la revue des structures en charge de la maturation des projets au sein des départements ministériels donnés (les départements ministériels cibles devront être définies ultérieurement par secteur, ils incluront le MINEDUB et le MINSANTE) ;
- Procéder à la revue du mécanisme actuel de financement de la maturation des projets d'investissement au sein de ces départements ministériels, y compris le niveau des ressources planifiées à cet effet dans les budgets desdits départements ministériels ;
- Procéder à la revue de littérature en matière de mécanisme de mise en place et de gestion de fonds de maturation ;
- Définir les impacts que l'on pourrait escompter de la mise en place du fonds de maturation des projets d'investissement ;
- Définir les missions, y compris le cadre logique du fonds de maturation ;
- Proposer des options de cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion du fonds de maturation (soulignons à cet égard que Plusieurs scénarios sont sur le spectre à savoir : (i) une approche décentralisée (statut quo à améliorer) ou chaque ministère sectoriel a une ligne de financement de la maturation et est autonome ; (ii) révolutionner le système en centralisant le financement de la maturation (soit dans un Ministère soit en externalisant) ; et (iii) tous les scénarios combinant les deux (par exemple : approche décentralisée pour maturation de projets simples, approche centralisée (externalisée ou non) pour financer les études de grands travaux chers et complexes). ;
- Définir les mécanismes et les critères de sélection des projets susceptibles de bénéficier des ressources issues du fonds de maturation ;
- Déterminer les procédures de gestion des ressources issues du fonds de maturation, y compris les mécanismes d'audit et de reddition des comptes ;
- Définir une méthodologie d'évaluation du montant à allouer à la maturation d'un projet au vu de l'ampleur de ce dernier ;
- Définir les mécanismes opérationnels de maturation des projets par le fonds, y compris la suite à réserver aux projets qui seront maturés par le fonds ;
- Déterminer les sources de financement et les mécanismes de refinancement du fonds ;

Définir une stratégie de mise en place du fonds de maturation, à savoir les actions à entreprendre à l'effet de rendre le fonds fonctionnel (cette stratégie inclura le fait que les activités du fonds débiteront éventuellement par la maturation des projets relevant du ressort du MINEDUB et du MINSANTE en phase pilote).

4. Remises des offres

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et six copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 07 février 2018 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Consultant Individuel pour l'étude conjointe (BM/BAD) sur la mise en place du fonds de maturation des projets d'investissement ».

5. Composition du dossier

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- la lettre de motivation ;
- le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience dans les missions similaires ;
- les copies certifiées des diplômes exigés ;
- les justificatifs probants des références dans les missions similaires.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Le consultant doit :

- Doit être titulaire d'un niveau minimum de Bac + 5 en gestion des projets, économie, gestion, management, statistique ou domaine connexe;
- Avoir au minimum 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des finances publiques;
- Avoir au minimum 10 années d'expérience professionnelle en matière de préparation et montage des projets et de formulation des politiques de développement;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière d'évaluation des projets
- Avoir une grande capacité de rédaction de notes méthodologiques, bonne connaissance de production des études ;
- Avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation. Il doit être à même de travailler sous pression ;
- Avoir une connaissance parfaite du français (oral et écrit), et des aptitudes à travailler en anglais.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à la même adresse.

Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Nouvelle Route Bastos, face de l'ancien PNUD B.P: 660 Yaoundé, Cameroun. Tel. : 222 21 36 64/222 21 36 65, et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

8. Evaluation et publication des resultats

La durée du mandat du consultant est estimée à **soixante (60) jours** ouvrables de travail effectif.

Le Coordonnateur National du PNDP, invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisés avec succès les prestations semblables, (prestation terminées dans de bonnes conditions).

YAOUNDE le 16 Janvier 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°001/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BST/ED/2018 DU 10/01/2018 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 049/AONO/DRMAP?LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 06/12/2017 ET SON ADDITIF N°001/A/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE DU 27/12/2017, POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE CARRIÈRE DE SABLE À NDOH BEACH DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE MBANGA, EXERCICE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°001/D/PR/MINMAP/SG/DR—LT/SMI/BST/ED/2018 du 10/01/2018 l'Appel d'Offres susmentionné est **déclaré infructueux**, aucun soumissionnaire ne s'étant manifesté.

DOUALA le 10 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N°006/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES DU 19 JANV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°060/AC/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/2017 DU 14/12/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAMPEMENT MUNICIPAL AVEC BLOC LATRINE A QUATRE (04) COMPARTIMENTS; DEUX (02) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF TOUS EQUIPES ET AVEC BLOC LATRINE A TROIS COMPARTIMENTS, DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT 1, LOT 2 ET LOT 3.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST, Autorité Contractante,

-DECIDE-

Article 1er: Le marché et les lettres commandes Objet de la consultation susvisée sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

| N° Lot | Attributaire | Montant (TTC) | Délai |
|--------|--|------------------|-------------------------------|
| Lot1 | Ets YANN ET FRERES B.P. : 2669 Yaoundé Tel. : 699 906 073/676 042 137 | 53 881 671 F CFA | Cent cinquante (150) jours |
| Lot2 | ETS LECHRIST B.P. : Yaoundé Tel : 699 65 81 78/678 77 11 09 | 22 454 805 F CFA | Cent cinquante (150) jours |
| Lot3 | ETS DANNA BUSINESS Tel. : 695 083 616 | 22 467 929 FCFA | Cent cinquante (150) jours |

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

BERTOUA le 19 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°001/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BST/ED/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 049/AONO/DRMAPLT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 06/12/2017, POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE CARRIÈRE DE SABLE À NDOHBEA.CH DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE MBANGA, EXERCICE 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL, AUTORITE CONTRACTANTE,

| | |
|-------------|---|
| | vu la Constitution ; |
| | Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ; |
| | Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ; |
| | Vu le Décret N°2011/210 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement |
| | Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ; |
| | Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics, |
| | Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/1048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP |
| | Vu la Circulaire N°0011/CAB/FR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ; |
| | Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant Monsieur SAIDOU HAMASSEO comme Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ; |
| | Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ; |
| | Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ; |
| Considérant | le Budget FEICOM / Commune de Mbanga, Exercice 2017 ; |
| Considérant | L'Appel d'Offres National Ouvert N° 049/A0NO/DRMAP-LT/CRPM-LT/2017 du 06/12/2017 et son Additif N°001/A/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMITEEE/2017 du 27/12/2017 ; |

DECIDE:

Article 1er: L'Appel d'Offres National Ouvert N°049/A0NO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 du 06 décembre 2017 (en procédure d'urgence), pour les travaux de création d'une carrière de sable à NDOH BEACH dans la Commune de Mbanga, Département du Mounjo, Région du Littoral est **déclaré infructueux**, aucun soumissionnaire ne s'étant manifesté.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 10 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/AONR/PR/MINMAP/DREN/CRPM-SPI/2017 DU 09 NOVEMBRE 2017 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREMENORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

| | |
|----------|--|
| 1 | Remises des offres |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua. Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua 1 (Domayo comice), Tél/Fax 22 2.9 31 78, Maroua, au plus tard le 12 janvier 2018 à 9 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> |
| | <p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua. Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua 1 (Domayo comice), Tél/Fax 22 2.9 31 78, Maroua, au plus tard le 24 janvier 2018 à 9 heures, heure locale et devra porter la mention</p> |
| 2 | Ouverture des Plis |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 12 Janvier 2018 à 10 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua PL (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, en présence des soumissionnaires.</p> |
| | <p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 24 Janvier 2018 à 10 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua PL (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, en présence des soumissionnaires.</p> |

MAROUA le 12 Janvier 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEYOUNG MEYOUNG OLIVIER JEAN

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !